

## À PROPOS DE L'ASPECT VERBAL EN GREC ANCIEN, EN SLAVE ET EN LATIN

« *Many scholars discovered aspect in almost all Indo-European languages... This was evidently a quite unjustifiable extension of the Slavic situation to other IE languages... Aspect is established with certainty in two areas only, in Slavic and in Greek.* » (O. Szemerényi, 1987, p. 3-7)

RÉSUMÉ. — *La présente contribution a deux objectifs. D'abord, nous comparons les systèmes aspectuels du grec ancien et du slave, plus particulièrement, l'opposition perfectivité vs. imperfectivité, pour montrer que l'aoriste grec ne correspond pas toujours aux verbes perfectifs slaves, comme on le postule souvent. Les perfectifs slaves sont inaptes à rendre l'aoriste « complexif », résumant un procès qui a duré un certain temps. La perfectivité et l'imperfectivité ne sont pas identiques dans ces deux systèmes. Ensuite, nous nous concentrons sur la catégorie d'aspect en latin. En réfutant la théorie ancienne sur le préverbe perfectivisant et la théorie récente sur l'opposition aspectuelle entre le parfait et l'imparfait, nous introduisons des arguments en faveur de la neutralité aspectuelle des formes verbales latines.*

### 0. Introduction

Les catégories verbales : personne, nombre, temps, voix et mode représentent le legs de l'Antiquité gréco-romaine (Swiggers-Wouters 2001) ; la catégorie de l'aspect a été ajoutée au canon traditionnel relativement récemment.

En dépit de la littérature abondante sur le sujet (cf. Swart 2012), le livre *Aspect* de Bernard Comrie reste toujours un bon point de départ pour s'orienter dans la matière. L'auteur (Comrie 1976, p. 3) définit l'aspect comme « *different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation* », en s'inspirant de J. Holt (1943, p. 6). Ces « manières diverses » ou aspect conduisent, en particulier,

à l'opposition entre la « perfectivité » et l'« imperfectivité »<sup>1</sup>. B. Comrie (1976, p. 16) retient la définition suivante de la perfectivité : « elle indique la considération d'une situation comme un seul ensemble (*as a single whole*) sans la distinction de ses phases, par opposition à l'imperfectivité qui intéresse la structure interne d'une situation ». Plus loin (p. 18), il ajoute que « la perfectivité est souvent entendue au sens d'« action complétée », « achevée » (*completed action*) », terme peu approprié, à son sens. Au lieu d'« achevée », il serait préférable de parler d'« action complète » parce que ce terme insiste trop sur la « terminativité » (*termination*) ou « télélicité ». Voilà notre premier point : la perfectivité est définie tantôt comme un procès envisagé dans sa globalité, tantôt comme un procès qui est, a été ou sera accompli. Cela veut-il dire que la définition de B. Comrie est incorrecte ? Ou que la plupart des slavisants, qui mettent l'accent sur l'« accomplissement » — ce qui se reflète d'ailleurs dans la terminologie, tch. *vid dokonavý* « aspect accompli » —, ont tort ? C'est la première question à laquelle nous nous proposons de fournir une réponse : si l'idée de l'action prise globalement vient avant tout de la considération de l'aoriste grec et celle de l'action achevée de la considération des verbes perfectifs slaves, quel est précisément le rapport entre eux ? Sont-ils équivalents ? ou dans quelle mesure sont-ils équivalents<sup>2</sup> ? La deuxième question à laquelle nous chercherons une réponse concerne les faits latins : comment la perfectivité et l'imperfectivité s'y manifestent-elles ? Que recouvrent-elles au juste ?

Le présent article est organisé comme suit. Après avoir précisé la terminologie utilisée (section 1), nous mentionnerons quelques points concernant l'histoire de l'aspect et son introduction dans les études du grec, du latin et des langues romanes (section 2). Nous nous attarderons ensuite sur le système du grec ancien pour rappeler les faits essentiels et pour relever les différences fondamentales entre l'aoriste grec et les verbes perfectifs slaves (section 3). Dans la section suivante, nous présenterons le système aspectuel en tchèque, qui est, à quelques différences près, comparable aux autres langues slaves de l'ouest et de l'est, tel le russe. Nous mentionnerons brièvement aussi des faits du vieux slave, qui dispose de l'aoriste et de l'imparfait et, en même temps, d'un système aspectuel, et ceux du bulgare, langue slave qui a

1. Dans le présent article, nous nous concentrerons sur cette opposition en laissant de côté les autres notions qui sont généralement évoquées à propos de l'aspect, en particulier, la résultativité. Son objectif n'est pas de présenter une bibliographie exhaustive sur le sujet.

2. Les conclusions de Ch. Mouton (1986, p. 175) nous semblent trop rapides (« bon nombre de formes sont superposables ») ; M. Napoli (2006) ne se pose pas cette question précise.

conservé plus ou moins ce système (section 4). Nous nous concentrons ensuite sur les faits latins, sur la question du préverbe « perfectivisant » et sur l'opposition entre le parfait et l'imparfait (section 5). Enfin, nous évoquerons la question du choix aspectuel, qui est presque toujours négligée dans les études sur l'aspect (section 6).

## 1. L'aspect grammatical et l'aspect lexical

Avant d'aborder l'examen des faits, il convient de préciser la terminologie dont nous nous servirons. Par « aspect », nous entendons, avec J. Holt (1943, p. 6): « des manières diverses de concevoir le déroulement du procès même », c'est-à-dire, des manières différentes de présenter un même procès. Les manières diverses d'envisager un procès font essentiellement référence à la durée (aspect duratif, imperfectif) et à l'absence ou à l'abstraction de la durée (aspect ponctuel, perfectif, cf. Comrie 1976, p. 41). Ces notions concernent l'aspect « verbal » ou grammatical, appelé aussi *viewpoint*, exprimé par des moyens morphologiques en grec ancien et dans les langues slaves. L'aspect verbal doit être distingué de l'aspect « lexical » (*Aktionsart* ou *actionality*) qui, lui, concerne des propriétés lexicales des verbes (telles itérativité, distributivité, fréquentativité...).

Le rapport d'un procès — par « procès » au sens large, nous entendons différents types de situations : action, procès, état, position, angl. *states of affairs* — au temps représente le critère crucial pour toute considération de l'aspect, lexical et verbal. En effet, il y a une différence entre les procès qui ont une durée et se déroulent « pendant » ou « depuis » un certain temps, les procès qu'on fait « en » un certain temps et les procès qui se produisent « à » un certain moment. C'est à Zeno Vendler (1957) que revient le mérite d'avoir établi la typologie suivante : les états et les activités sont atéliques en ce sens qu'ils n'impliquent pas un terme et qu'ils peuvent durer un certain temps ; l'« accomplissement » est une activité qui arrive à son terme (télique), l'« achèvement » est la situation qui culmine — et se réalise alors — à un certain moment :

ÉTAT ATÉLIQUE : « vivre » pendant / depuis un certain temps

ACTIVITÉ ATÉLIQUE : « observer » pendant / depuis un certain temps

ACCOMPLISSEMENT TÉLIQUE « écrire (un livre) » en un certain temps

ACHÈVEMENT TÉLIQUE « gagner (une compétition) » à un certain moment

Avec C. Smith (1997, p. 3), nous pouvons ajouter aussi des procès semelfactifs (« donner un coup »).

En outre, nous nous servirons de termes « perfectif » — « imperfectif » pour déterminer la valeur aspectuelle des verbes latins. Ces

notions recouvrent les accomplissements et les achèvements téléliques (valeur perfective) et les états et les activités atéliques (valeur imperfective). L'aspect des verbes slaves est précisé par les abréviations IPFV (verbe imperfectif) et PFV (verbe perfectif).

## 2. L'aspect : un peu d'histoire

Le *vid* (« aspect ») est une catégorie que l'on détermine pour chaque forme verbale slave, à côté de la personne, du nombre, du temps, de la voix et du mode. En introduisant cette catégorie, les grammairiens ont ajouté un nouveau membre au modèle traditionnel, hérité de l'Antiquité et transmis pendant tout le Moyen-âge. Il a fallu avoir de bonnes raisons pour une telle intervention.

Le phénomène de l'aspect a été identifié, pour la première fois, par Vavřinec Benedikt de Nudožery (1603) en tchèque ; son successeur, Jan Václav Rosa (1672), a considérablement contribué à développer cette notion (cf. Smith 1992). L'aspect est reconnu comme une catégorie à part entière dans des grammaires d'autres langues slaves (cf. Szemerényi 1987, p. 1), par exemple, du polonais (1778) et du russe (1805).

Le terme *vid*, hérité d'une plus ancienne terminologie grammaticale (calque du gr. εἶδος « catégorie, espèce ») pour la distinction des verbes simples et dérivés (Mazon 1913, p. 344), est employé pour nommer le phénomène d'aspect dans la grammaire russe de N. I. Greč, traduite sous le titre de *Grammaire raisonnée de la langue russe* (1828-1829) ; le traducteur, K. Ph. Reiff, rend le terme *vid* par « aspect ».

Au XIX<sup>e</sup> siècle, nous assistons à une première application de cette catégorie à une langue autre que slave : au grec ancien, par Georg Curtius. Des études sur l'aspect mentionnent généralement son ouvrage intitulé *Die Bildung der Tempora und Modi* (1846). Cependant, comme le rapportent Schwyzer et Debrunner (1950, p. 251), Curtius n'a envisagé des distinctions aspectuelles pour le grec que vers 1850, pendant son séjour à Prague où il a pris connaissance de l'aspect slave. Elles apparaissent, pour la première fois, dans sa *Griechische Schulgrammatik* (1852) qui a connu, avec ses *Erläuterungen*, de nombreuses rééditions<sup>3</sup>. G. Curtius lui-même se réfère à l'article d'Alois Kobliska<sup>4</sup> pour montrer que quelque chose de similaire existe aussi dans des

3. Voir G. Curtius, *Griechische Schulgrammatik* (Prague [1852] 1875<sup>3</sup>, § 484-484, p. 268-269) et *Erläuterungen zu meiner griechischen Schulgrammatik* (Prague 1875, p. 179-190).

4. Alois Kobliska, *Auch ein Wort über das Verhältnis des [griech.] Aorist zu den Formen des tschischen (sic) Verbuns*, paru dans *Jahresbericht des Gymnasiums Königgrätz*, 1851, p. 3-8 [non uidi].

langues vivantes, en l'occurrence, slaves. Sa triple distinction aspectuelle (« *Zeitarten* ») : duratif (*dauernd*, φεύγειν, thème de présent), ponctuel (*eintretend* « qui se produit », φύγειν, thème d'aoriste) et résultatif (*vollendet*, πεφουγέναι, thème de parfait), exercera une influence importante sur des générations de linguistes à venir.

Pour les considérations aspectuelles en latin, il faudra attendre A. Meillet (1897) qui, cependant, ne rattachera pas l'aspect aux deux thèmes verbaux latins mais il proposera une théorie du préverbe perfectivisant, inspirée, elle aussi, des faits slaves. Cette théorie n'a pas été adoptée ; les latinistes se sont tournés vers les thèmes verbaux en reprenant, en gros, le modèle de Curtius (Szantyr 1972, p. 300). Les distinctions de Curtius ont été recueillies aussi par la typologie moderne et elles ont été appliquées, en particulier, aux langues romanes et à l'anglais (cf. Comrie 1976).

Avant de passer au détail des faits linguistiques, ajoutons qu'en 1908, S. Agrell introduit la notion d'*Aktionsart* qui contribuera à éclairer nombre de points mais qui compliquera aussi quelque peu la question de l'aspect verbal parce que ces deux catégories se superposent d'une certaine manière.

### 3. L'aoriste grec et les perfectifs slaves

En grec ancien, l'aspect n'existe pas indépendamment du temps : le grec possède un système aspecto-temporel (le plus récemment, de la Villa 2014). Comme l'a mis en évidence A. Rijksbaron (2002, p. 3), l'interprétation de toute forme verbale grecque doit prendre en considération deux éléments : le thème duquel le verbe conjugué est tiré (présent, aoriste, parfait...) et la valeur lexicale du verbe. La valeur fondamentale du thème du présent est durative, celle de l'aoriste est ponctuelle. En principe, un verbe atélique, tel βασιλεύω « régner », de même qu'un verbe télique, tel ἀποθνήσκω « mourir », sont susceptibles d'être utilisés à l'aoriste ou à l'imparfait. Cependant, les combinaisons sont significatives : thème d'aoriste + verbe télique et thème de présent + verbe atélique n'ont pas de conséquences sur la valeur aspectuelle de la forme verbale. En revanche, la combinaison thème d'aoriste + verbe atélique résulte en des valeurs aspectuelles appelées « aoriste ingressif » et « aoriste complexif ». De même, une combinaison du thème de présent + verbe télique a pour effet d'insister sur le développement d'un procès télique. L'exemple suivant permettra d'illustrer l'emploi du verbe télique ἀποπλέω « s'éloigner par mer » à l'aoriste (1) et à l'imparfait (2) ; l'aoriste marque l'occurrence de cette action, le procès en tant que tel, pris globalement ; l'imparfait signale qu'il y a une continuation, un développement.

- (1) ἀπέπλευσαν πάλιν ἐς Κατάνην. (Thuc. 6.50.5)  
« Ils revinrent (par mer) à Catane. »
- (2) ἀπέπλει ἐς τὸ Ῥήγιον. (Thuc. 6.50.1)  
« Il revint (par mer) à Rhégion. »

### 3.1. L'aoriste terminatif et l'aoriste ingressif

Les grammaires grecques distinguent alors au moins trois catégories d'aoriste : terminatif, ingressif et complexif<sup>5</sup>. L'aoriste terminatif, qui concerne tout particulièrement les verbes téléiques — mais sans se limiter à eux — marque l'aboutissement d'une action (3). C'est précisément à cet aoriste terminatif (appelé aussi « effectif » ou « confectionnel »), tiré d'un verbe téléique, que correspond le perfectif slave : ἀπέπλευσαν en (1) serait rendu en tchèque par *odpluli*-PFV, auquel s'oppose aspectuellement l'imperfectif secondaire *odplouval*-IPFV pour rendre ἀπέπλει (2) ; l'aoriste *ξυνέγραψε* en (3) correspond au tch. *sepsal*-PFV :

- (3) Θουκυδίδης Ἀθηναῖος *ξυνέγραψε* τὸν πόλεμον τῶν Πελοποννησίων καὶ Ἀθηναίων. (Thuc. 1.1.1)  
« Thucydide d'Athènes a écrit l'histoire de la guerre entre les Péloponnésiens et les Athéniens. »

L'aoriste ingressif (ou inchoatif) concerne surtout les verbes sémantiquement atéliques. Il exprime l'émergence d'un procès, l'entrée dans un nouvel état des choses. Il se rencontre avec les verbes tel ἄρχω (présent) « être en tête, commander » / ἤρξα (aoriste) « devenir chef », σιγῶ « être silencieux » / ἐσίγησα « devenir silencieux », ou encore :

- (4) οὐ πολλῷ χρόνῳ ὕστερον... ἠσθένησε. (Dem. *In Neaer.* 55)  
« Peu de temps après... il tomba malade. »

En grec, la valeur ingressive, l'entrée dans une situation nouvelle, est alors obtenue par la mise d'un verbe atélique à l'aoriste. Tel n'est pas le cas en tchèque où une telle valeur ne peut généralement pas être rendue par le choix du perfectif. D'abord, parce qu'un tel couple aspectuel est inexistant ; l'aoriste ἠσθένησε en (4) serait traduit par un perfectif, *onemocněl*-PFV, mais il n'y a pas de correspondant imperfectif *\*nemocněl*. Ensuite, l'idée d'entrer dans une situation nouvelle met en œuvre le sémantisme du préverbe : *mlčēt*-IPFV « être silencieux » / *zmlknout*-PFV « devenir silencieux » — à peu près comme le couple

5. H. W. Smyth (1920, p. 430), M. Ruipérez (1953, p. 68-70) et A. Rijksbaron (2002<sup>3</sup>, p. 12-20).

latin *taceo* / *conticeo* (Haverling 2010, p. 462). On trouvera, certes, quelques couples isolés<sup>6</sup>, mais, en tchèque, l'inchoativité relève, avant tout, de l'aspect lexical, et non pas verbal : *smát*-IPFV *se* « rire » / *rozsmát*-PFV *se* « éclater de rire » ou *plakat*-IPFV « pleurer » / *rozplakat*-PFV *se* « se mettre à pleurer » ne sont pas des couples aspectuels<sup>7</sup>. En outre, la préverbalement par *roz-*, qui est typique des inchoatifs, a souvent pour conséquence l'augmentation des positions valencielles (cf. Kopečný 1962, p. 24) : le verbe devient bivalent et nécessite un objet direct. Concrètement, cela se manifeste par le fait que les inchoatifs sont souvent réfléchis<sup>8</sup>. Ces différences notables entre l'aoriste ingressive grec et les inchoatifs tchèques interdisent de mettre un signe d'égalité entre eux. Pour anticiper les faits latins, le parfait latin n'est pas utilisé comme ingressive non plus (Haverling 2010, p. 462 et Pinkster 2015, § 7.17).

### 3.2. L'aoriste complexif

L'aoriste grec appelé « complexif », qui concerne, lui aussi, les verbes atéliques, est encore plus intéressant pour notre propos. Il exprime un procès dépouillé de sa durée ; on peut aussi envisager l'idée que la durée ou la répétition se condensent ou ramassent en un point (cf. Comrie 1976, p. 17). On a, par exemple, le fameux βασιλεύω « régner » ou οἰκέω « habiter » à l'aoriste complexif avec des expressions de durée « pendant combien de temps »<sup>9</sup> :

(5) Ψαμμήτιχος δὲ ἐβασίλευσε Αἰγύπτου τέσσερα καὶ πενήκοντα ἔτηα.  
(Hdt. 2.157)

« Psammitichus régna en Égypte cinquante-quatre ans. »

(6) ἔτη δὲ τριάκοντα ἔκησε. (Lys. In Eratosth. 12.4)

« Il y (= à Athènes) résida 30 ans. »

À ces aoristes grecs correspondent des imperfectifs tchèques : *vládl*-IPFV (5) et *bydllel*-IPFV (6) ; ces verbes d'état sont dépourvus de

6. Un exemple serait peut-être tch. *omládnout*-PFV à côté de *mládnout*-IPFV « rajeunir » ou *červenat*-IPFV *se* à côté de *zčervenat* « rougir » (lat. *erubesco*). Cependant, les préverbes comme *o-*, *z-* expriment avant tout un changement d'état, et non pas une ingressivité (Kopečný 1962, p. 120-126).

7. De ces perfectifs, on peut tirer des imperfectifs secondaires : *rozsmávat*-IPFV et *rozplakávat*-PFV, voir la section suivante.

8. Le réfléchi *se* avec les perfectifs représente le second argument que l'on peut coordonner avec un autre élément (*rozsmát*-PFV *sebe i ostatní* « faire rire soi-même et les autres ») ; avec l'imperfectif, *se* est le réfléchi « pur » qui ne peut être coordonné (\**smát*-IPFV *sebe i ostatní* « rire soi-même et les autres »).

9. C'est bien l'aoriste qui est employé avec des expressions de durée, et non pas l'imparfait (George 2014, p. 25-26).

correspondants perfectifs. L'absence du perfectif n'est pas en soi la raison principale : en effet, les perfectifs tchèques, sauf des cas particuliers, sur lesquels nous reviendrons, ne se combinent pas avec les expressions de durée. Le bulgare, qui s'est éloigné le moins du vieux slave en conservant son emploi de l'imparfait et de l'aoriste, utilise dans ce cas l'aoriste du verbe imperfectif *caruvam* (Lindstedt 1985, p. 175) :

- (7) Toj *caruva* trijset godini.  
« Il *ré*gna trente ans. »

L'incompatibilité des perfectifs slaves avec les expressions de durée (Paillard 1979, p. 42) n'est généralement pas (suffisamment) signalée dans les études générales sur l'aspect. J. Johanson (2000, p. 165) la mentionne timidement (8, rus.) pour retomber dans le même problème que B. Comrie :

- (8) *Napisal*-PFV pismo \*dol'go / \*dva časa.  
« Il a écrit une (la) lettre longtemps / deux heures. »

En effet, dans le contexte de ἐβασίλευσε τριάκοντα ἔτη « il régna trente ans », B. Comrie (1976, p. 17) introduit des exemples empruntés au russe (9-11), censés illustrer le même phénomène et montrer que les perfectifs, tout comme les imperfectifs, admettent des expressions de durée « pendant combien de temps » (cf. 19 et 20). Cela est incorrect.

- (9) Ja *stojala* tam čas.  
« J'étais debout là-bas une heure. »
- (10) Ja *postojala* tam čas.  
« J'ai mis une heure à être debout là-bas. »
- (11) Ja *prostojala* tam čas.  
« J'ai perdu une heure à attendre là-bas. »

Tout d'abord, un verbe d'état tel *stojat'*-IPFV « être debout » ne forme pas une opposition aspectuelle avec *postojat'*-PFV dont le préverbe (« un peu ») a une charge sémantique que l'on pourrait se représenter comme le fait d'attendre debout en changeant de place de temps à autre. L'exemple 10 est discutable en ce sens qu'un imperfectif, *postojavala*-IPFV, serait préférable<sup>10</sup>. L'exemple 11 n'est certainement

10. Nous remercions notre collègue Anna Novokhatko de nous avoir éclairé les subtilités de l'aspect russe pour les exemples 10 et 11. L'emploi de *postojala* en (10) est étrange ; il nécessiterait un contexte comme : *ja postojala tam čas, drugoj, tretij, a potom ušla* « j'ai mis une heure, deux heures, trois heures à attendre là, et puis je m'en suis allée ».



pas un équivalent de l'angl. *I stood there for an hour* ; *prostojala* est plutôt familier et implique que le locuteur a perdu une heure à attendre.

Pour montrer le comportement des perfectifs et des imperfectifs slaves, il faut choisir un véritable couple aspectuel en évitant les verbes de mouvement, qui sont biaspectuels, les préverbes en *po-*, qui forment une catégorie à part (Kopečný 1962, p. 50), ainsi que les perduratifs en *pro-* (cf. lat. *per-* et all. *durch-*), pour lesquels les aspectologues ont, à tort, une prédilection particulière (cf. Johanson 2000, p. 165). Ces trois groupes ne sont pas représentatifs du comportement aspectuel des perfectifs.

Le cas des perduratifs, qui par leur valeur sémantique impliquent une certaine période de temps, est complexe. Il y a, en outre, des différences dans les langues slaves. Le rus. *prostojat'*-IPFV (11) admet l'adverbe *dol'go* « longtemps » et son complément est alors interprétable comme un accusatif de durée ; en revanche, avec le tch. *prostát*-PFV, *dlouho* « longtemps » est exclu. En effet, suite à la préverbation par *pro-*, un bon nombre de verbes concernés deviennent bivalents<sup>11</sup>. Un exemple plus clair que *prostát* est celui de tch. *prožit'*-PFV « passer (du temps à vivre) » (all. *durchleben*), à côté du verbe simple *žit'*-IPFV « vivre ». L'imperfectif *žil* (12) est accompagné d'expressions de durée (*několik* « quelque » requiert un génitif pluriel *let* « années ») mais le perfectif *prožil* (13) a un complément d'objet direct, qui peut en outre être passivé, associé avec la question *co ?* « quoi ? », et non pas *jak dlouho ?* « combien de temps ? » :

(12) *Žil v Praze několik let / dlouho.*

« Il a vécu quelques années / longtemps à Prague. »

(13) *Prožil v Praze několik let / \*dlouho. — Několik let prožitých v Praze.*

« Il a passé quelques années / \*longtemps à Prague. — Quelques années passées à Prague. »

Il y a quelques autres verbes dont le sémantisme appelle l'expression d'une période de temps, tel tch. *zůstat*-PFV « rester » où le temps (accusatif de durée) délimite le procès d'attendre (Janáček 1936, p. 358). De même, on peut effectivement dire *počkat*-PFV « attendre » (14) lorsque le locuteur envisage la période donnée comme un terme qui mettra fin à son attente — après une heure, il s'en ira. En revanche, il est difficile de convertir cet exemple au passé, où seulement *čekat*-IPFV peut être

11. Nous renvoyons au dictionnaire valenciel des verbes tchèques (dans l'ordre alphabétique) en ligne : *Vallex 2.6*, où *prožit* est traité comme bivalent + agent + patient. Nous interprétons tch. *prostát* de la même manière mais il est, en raison de sa faible fréquence, absent du Vallex.

employé. Ce sont des cas particuliers que l'on ne devrait pas évoquer à propos de l'aoriste complexif grec :

- (14) *Počkám* na tebe hodinu. — \**Počkala* / *Čekala* jsem na tebe hodinu.  
« Je t'attendrai une heure. » — « Je t'ai attendu une heure. »

La définition de la « perfectivité » proposée par B. Comrie s'applique tout particulièrement à l'aoriste grec. Ce dernier peut exprimer non pas seulement l'occurrence d'un procès mais aussi l'entrée dans un nouvel état de choses, la fin d'un procès duratif ou la condensation d'un procès en un seul point. Les notions « ponctuel » ou « global » ont leur pleine justification. La comparaison de l'emploi de l'aoriste grec et des perfectifs tchèques a montré que les perfectifs tchèques correspondent à l'aoriste terminatif grec tiré des verbes téliques. En même temps, les perfectifs tchèques visent avant tout un terme, un accomplissement, d'où l'insistance sur leur valeur « terminative » par les slavisants ; ils n'ont pas vocation à rendre l'ingressif et ils sont inaptes à exprimer le complexif.

#### 4. Les imperfectifs et les perfectifs slaves

##### 4.1. L'aspect en tchèque

Il convient de s'attarder à présent sur les verbes imperfectifs et perfectifs dans les langues slaves afin de montrer pour quels faits de langue la catégorie d'aspect a été créée. Nous présenterons d'abord l'aspect verbal en tchèque et ensuite, nous ajouterons quelques observations concernant le vieux slave et le bulgare.

Si l'aspect en grec est lié au temps verbal (système aspecto-temporel), l'aspect slave est lié au lexique. C'est une catégorie lexicogrammaticale qui s'applique « aux verbes qui ont le même sens mais diffèrent quant à l'accomplissement (l'achèvement) du procès. Les perfectifs indiquent que le procès a été ou sera accompli, par exemple, *napsat*-PFV 'écrire' ; les imperfectifs ne se prononcent pas quant à l'achèvement, tel *psát*-IPFV 'écrire' » (Grepł-Karlík 1995, p. 318). Par exemple, un écolier qui a travaillé l'après-midi peut employer le perfectif — auquel cas il dit explicitement que le soir, c'était accompli — ou l'imperfectif, mais dans ce cas, il ne se prononce pas quant à l'accomplissement (le soir son travail était fait ou non, on ne le sait).

- (15) *Odpoledne* jsem si *napsal*-PFV / *psal*-IPFV úkoly.  
« J'ai fait mes devoirs cet après-midi. »

L'aspect perfectif est parfois présenté comme marquant un procès clos et délimité, l'imperfectif, comme non-délimité, segmentable, ouvert dans son déroulement. Certains slavissants utilisent aussi les termes « complétude » et « intégralité » à propos de l'aspect perfectif<sup>12</sup>.

Du point de vue morphologique, il y a deux types de perfectifs : primaires et secondaires. Les perfectifs primaires sont formés par un préverbe à valeur purement perfectivisante (*na-*, *po-*, *pře-*, *s-*, *u-*...) ; le présent préverbé signifie le futur (16). Les imperfectifs secondaires sont tirés des verbes comportant un préverbe à valeur sémantique<sup>13</sup> à l'aide des suffixes *-a-*, *-ova-*, *-va-* (17) ; l'aspect verbal n'est alors pas seulement une affaire de préverbation. Les préverbés qui servent de perfectifs aux imperfectifs simples, c'est-à-dire ceux qui sont formés à l'aide d'un préverbe purement perfectivisant, se laissent aisément identifier par ce qu'ils sont inaptes à former des imperfectifs secondaires : de *přečíst*-PFV on ne peut tirer *\*přečítat*-IPFV. Tous les perfectifs se distinguent par le fait qu'ils ne peuvent pas former le futur à l'aide de l'auxiliaire *budu*, réservé aux imperfectifs (18). Seuls les imperfectifs peuvent être employés avec les verbes exprimant des phases d'un procès (Johanson 2000, p. 138) : on ne peut commencer, interrompre ou finir un procès accompli (18). La majorité des langues slaves (à l'exception du serbo-croate et du bulgare) ont éliminé l'imparfait et l'aoriste, en les remplaçant par un prétérit, formé du participe passé actif en *-l* + l'auxiliaire du verbe « être » ; les perfectifs et les imperfectifs forment ce prétérit. Le verbe tchèque ne présente alors qu'une seule forme synthétique : le présent. Toutes les autres formes sont analytiques : le futur des imperfectifs, le prétérit et le conditionnel.

(16) *číst*-IPFV / *přečíst*-PFV « lire » ; *čtu*-IPFV « je lis » / *přečtu*-PFV « je lirai »

(17) *dočíst*-PFV « lire jusqu'à la fin » / *dočítat* « être en train de finir de lire »  
*pročíst*-PFV « lire attentivement tout » / *pročítat* « être en train de lire attentivement »

(18) *budu číst*-IPFV / *\*přečíst*-PFV « je lirai » ; *začínám číst* / *\*přečíst* « je commence à lire »

12. Dans ces notions, nous voyons une interférence avec le grec ancien : E. Černý — élève de Curtius — a été le premier à les avoir proposées à propos du verbe russe par rapport à l'aoriste grec (*Ob otnošení vidov ruskogo glagola k grečeskim vremenam*, St. Petersburg 1877 [*non vidi*]), voir A. Isačenko (1960) et Y. Maslov (1985, p. 30).

13. En allemand, il y a des préverbés similaires qui changent le sens du verbe : *ausschreiben* « écrire en toutes lettres », *einschreiben* « inscrire », *vorschreiben* « prescrire », *unterschreiben* « signer »... Parmi eux, il n'y en a aucun dont le sens serait purement grammatical.

Cependant, les couples aspectuels existent surtout pour les verbes exprimant un changement (verbes « mutatifs ») ; certains verbes d'état, tels *vědět* « savoir », *umět* « savoir faire », *žít* « vivre », *stát* « être debout », *vypadat* « avoir l'air » ne forment pas d'oppositions aspectuelles : ils sont dépourvus de perfectifs.

La différence sémantique importante entre les imperfectifs et les perfectifs tchèques concerne la combinabilité avec les expressions de temps. Les imperfectifs admettent des expressions de durée *jak dlouho ?* « (pendant) combien de temps ? », mais les perfectifs ne les admettent normalement pas (nous l'avons vu). En revanche, les perfectifs sont aptes à exprimer le temps nécessaire pour l'accomplissement du procès : *za jak dlouho ?* « en combien de temps ? » ; les imperfectifs n'admettent pas cette expression, sauf pour une action répétée ou habituelle :

- (19) *číst-IPFV / \*přečíst-PFV knihu dlouho / hodinu*  
 « lire un livre longtemps / une heure »
- (20) *\*číst-IPFV / přečíst-PFV knihu za dva dny*  
 « lire un livre en deux jours »

#### 4.2. L'aspect en vieux slave et en bulgare

En vieux slave, la catégorie de l'aspect tel qu'il existe dans les langues slaves modernes était en train de se constituer. D'après A. Dostál (1954, p. 48), le système aspectuel du vieux slave se laisse caractériser ainsi : il comporte, d'un côté, des couples aspectuels : imperfectif simple — préverbe perfectif et, d'un autre côté, des verbes qui sont pourvus de deux aspects et fonctionnent, selon le contexte, soit comme imperfectifs, soit comme perfectifs.

En outre, A. Dostál (*ibid.*, p. 262) a le mérite d'avoir éclairé le rôle de la préverbation dans la constitution des perfectifs. Il envisage qu'au départ, la préverbation avait une fonction lexicale pour modifier le sens du verbe de base. Pour certains verbes, les préverbes tels *po-* (« un peu », cf. all. *ver-*) : *pokloniti* « incliner », *položiti* « poser », mais aussi *u-*, *sb-*, *vbz-* permettaient de limiter un procès duratif en abrégant sa durée. C'est à partir de tels préverbes que les couples aspectuels se sont créés.

Il s'est aussi posé la question délicate concernant les oppositions imperfectif — perfectif et imparfait — aoriste. En effet, on avait suggéré une certaine corrélation entre le perfectif et l'aoriste et l'imperfectif et l'imparfait. Ses données (*ibid.*, p. 247) montrent clairement que l'aoriste se rencontre avec des perfectifs et des imperfectifs ; l'imparfait, en revanche, est formé, dans l'écrasante majorité des cas, à partir

des imperfectifs. Il interprète alors l'aoriste et l'imparfait du vieux slave comme des formes non-aspectuelles ; la différence réside dans l'appréhension globale du procès dans le cas de l'aoriste ; l'imparfait y est inapte. Un procès à l'aoriste est terminé au moment de la parole, et pour cette raison, il convient à la succession des événements ; l'imparfait décrit et explique des circonstances.

Il n'a malheureusement pas travaillé avec les expressions de temps ; peut-être son corpus n'en a pas fourni un nombre suffisant. Cependant, comme le bulgare ressemble le plus au vieux slave en ce sens qu'il a conservé la distinction entre l'aoriste et l'imparfait et qu'il possède en même temps un système aspectuel, il convient de s'attarder brièvement sur les faits de cette langue.

J. Lindstedt (1985, p. 169-170) introduit des exemples permettant de juger de la compatibilité des formes aspectuelles avec les expressions de temps. Le verbe « chanter » (*peja*-IPFV, *izpjavam*-PFV), à l'aoriste de l'imperfectif, *pja* (21), exprime un procès qui a duré un certain temps (sans nécessairement aboutir à la fin) ; l'aoriste du perfectif *izpja* (22) exprime l'accomplissement du procès en un certain temps. L'imparfait de l'imperfectif *peeše* (23) reçoit une interprétation de l'habituel et peut se combiner avec les deux types d'adverbiaux de temps.

- (21) Tja *pja* pesen(ta) tri minuti / \*za tri minuti.  
« Elle a chanté une (la) chanson pendant trois minutes / \*en trois minutes. »
- (22) Tja *izpja* pesen(ta) za tri minuti / \*tri minuti.  
« Elle a chanté une (la) chanson en trois minutes / \*trois minutes. »
- (23) Tja *peeše* pesen(ta) tri minuty / za tri minuty.  
« Elle avait l'habitude de chanter une (la) chanson trois minutes / en trois minutes. »

La question intéressante est alors celle de l'imparfait d'un verbe perfectif et vice versa, celle de l'aoriste d'un verbe imperfectif. L'imparfait d'un verbe perfectif (*pročeteše* en 24) est utilisé en particulier dans les propositions temporelles ou conditionnelles dans des phrases complexes exprimant des procès habituels ; l'aoriste *pročete* serait agrammatical (Lindstedt 1985, p. 170). L'aoriste d'un verbe imperfectif est utilisé pour des procès délimités (*ibid.*, p. 176), comme pour *četox* en (25) et en (7), cité plus haut.

- (24) Sled kato *pročeteše* sutrin molitvata, *trǎgvaše* za seloto.  
après que lire-PFV-IMPF matin prière-ART partir-IPFV-IMPF au village  
« Le matin, après avoir lu la prière, il/elle partait au village. »

(25) Sledobed *četox* v bibliothekata.

« Après midi, j'ai lu dans la bibliothèque. »

Les grammairiens bulgares mettent alors l'accent sur le fait qu'il est nécessaire de distinguer entre l'(in)accompli « temporel » et « aspectuel ». J. Lindstedt lui-même (*ibid.*, p. 207) suggère qu'il s'agit, dans les deux cas, d'oppositions aspectuelles. Il oublie, cependant, un fait important : l'aspect lexical. Le bulgare aurait alors trois systèmes aspectuels. Ce serait un peu trop...

Les éléments fournis dans cette section permettent de rectifier l'affirmation d'A. Meillet (1902, p. 8) : « Le slave possède en face de tout perfectif un imperfectif correspondant... ». D'abord, c'est l'imperfectif qui sert de point de départ, et non pas le perfectif. Ensuite, nous avons vu que le système n'est pas uniforme pour pouvoir dire « tout (im)perfectif ». L'opposition aspectuelle concerne surtout les verbes « mutatifs » qui impliquent un changement ; il y a des « cases vides » dans le système en ce sens que le correspondant aspectuel manque, surtout dans le cas des verbes d'état. Les perfectifs et les imperfectifs ne se combinent pas avec les mêmes expressions de temps : les imperfectifs sont compatibles avec la durée (activités, états), les perfectifs ne le sont pas (accomplissements, achèvements et sémelfactifs), sauf des cas particuliers. Ces restrictions distributionnelles, auxquelles on ajoutera aussi l'incompatibilité des perfectifs avec les verbes de phase, interdisent de situer l'aspect (verbal) slave dans le domaine de l'aspect lexical, comme P. Bertinetto et D. Delfitto (2000, p. 213) l'ont récemment proposé (cf. ci-dessous, section 5.1). Dans la présente section, nous avons vu que le vieux slave et le bulgare possèdent, outre l'opposition aspectuelle imperfectif — perfectif, une opposition temporelle aoriste — imparfait. Il est temps d'aborder la question délicate de l'aspect en latin.

## 5. L'aspect verbal en latin

Le système latin des temps est constitué autour de deux thèmes, identifiés par Varron (*Ling.* 9.97) : le thème de l'*infectum* (« inachevé ») et le thème du *perfectum* (« achevé »). Le présent, l'imparfait et le futur proviennent du thème de l'*infectum*, le parfait, le plus-que-parfait et le futur antérieur, du thème du *perfectum*. Les subjunctifs sont tirés des mêmes thèmes. Le latin dispose en outre des infinitifs et des participes présent, parfait et futur. En proposant cette division en deux thèmes, Varron pense — comme l'a souligné G. Serbat (1976, p. 312) — surtout et avant tout à la morphologie (et non pas à un schéma aspectuel

moderne) parce que sa conception des temps s'inscrit dans le cadre des débats sur l'analogie et l'anomalie.

La question de l'aspect en latin est compliquée par les discussions sur le parfait latin qui, historiquement, combine les valeurs de l'aoriste et celles du parfait<sup>14</sup>. A. Meillet (1897, p. 81), en dressant un schéma où, sur la même ligne figurent le présent *lego* « je lis » et le parfait *legi* « j'ai lu », considérait le parfait latin comme un *parfait* au sens résultatif<sup>15</sup>. C'est sans doute sa formation de slavisant qui l'a amené à envisager pour le latin un système aspectuel similaire de celui on a en russe, fondé sur la préverbation.

Outre la théorie du préverbe perfectivisant, on a soutenu d'autres approches : celle qui reprend la triple distinction de Curtius : duratif — aoristique — perfectif, greffée sur deux thèmes latins pour attribuer au thème du *perfectum* une valeur ponctuelle et à l'*infectum*, une valeur durative (Szantyr 1972, p. 300), ou encore récemment, une opposition aspectuelle entre le parfait et l'imparfait (Haverling 2010), sur laquelle nous reviendrons.

Une telle pluralité d'opinions rend la question de l'aspect verbal en latin suspecte : il y a de l'aspect en latin, mais il n'est pas clair où et comment il se manifeste. Il n'est point étonnant que H. Pinkster (1983, p. 296) refuse de considérer la catégorie d'aspect comme pertinente pour le latin.

### 5.1. La théorie du préverbe perfectivisant

Selon A. Meillet et J. Vendryès (1948<sup>2</sup>, p. 301-303, § 449) « une nuance voisine de celle de l'aoriste [grec] » s'exprime en latin par un « procédé nouveau » : la préverbation. Ils envisagent alors des couples aspectuels : verbe préverbé (perfectif) — verbe simple (imperfectif), tel *assequor* et *consequor* « atteindre » — *sequor* « poursuivre ». En même temps, ils rejettent l'idée que le parfait latin puisse continuer l'aoriste grec : « il est rare qu'un verbe latin non muni de préverbe exprime le procès parvenant à un terme défini comme le fait un aoriste grec » (*ibid.*, p. 302). Cette affirmation est étonnante, car il suffit de penser à *dixi*, prononcé à la fin d'un discours « je l'ai dit (j'ai fini mon discours) »<sup>16</sup>, où à la signature d'un ouvrage d'art, *X fecit* « X (l')a fait (produit) »<sup>17</sup>.

14. Pour le détail, voir G. Haverling (2000, p. 9-13 et 16-19).

15. Voir les critiques, tout à fait convaincantes, par G. Serbat (1976, p. 315) et celles par H. Pinkster (1983, p. 286-290).

16. Voir, en particulier Cic. *Verr.* 1.56, le commentaire de Ps. Asconius *ad loc.* et *ThLL* 5.1.969, 40.

17. *Fecit* correspond à l'aoriste grec ἐποίησε. J. Wackernagel (2009, p. 233) a signalé que sur les vases, les signatures comportent dans cet emploi l'aoriste ἐποίησεν

Ces deux exemples, loin d'être rares, montrent qu'un verbe non-pré-verbé au parfait exprime bien un procès achevé et qu'un préverbe n'est pas seulement nécessaire, mais il serait même inhabituel dans ces cas : *perdixi* et *confecit* / *perfecit*<sup>18</sup>.

En outre, A. Meillet et J. Vendryès (1948<sup>2</sup>, p. 303) font remarquer que « c'est par l'emploi grammatical des préverbes que le latin, comme le gothique ou le vieux-slave, se rapproche le plus de l'aoriste grec. » Mais quels sont ces « préverbes grammaticaux » en latin ? Les exemples introduits ne sont pas convaincants, à notre sens : dans *si condoluit corpus* « si la douleur a attaqué le corps » (Hor. *Sat.* 1.1.80) face à *dolui* « j'ai souffert » (Plaut. *Capt.* 928), le préverbe *con-* marque un procès ponctuel (semelfactif). Cet exemple suffit pour montrer que les préverbes latins ont une valeur sémantique : leur contribution sémantique (qui relève de l'aspect lexical) étant perceptible, on ne peut parler de « préverbes grammaticaux ».

La théorie du préverbe perfectivisant est aujourd'hui dépassée, en particulier grâce à K. van der Heyde<sup>19</sup> (1926) qui a saisi le rôle des préverbes : ils expriment l'achèvement d'un procès. C'est en effet là que réside la différence entre *facio* « faire » et *conficio* « achever » :

- (26) Menander *fecit* Andriam et Perinthiam. (Ter. *And.* 9)  
 « Ménandre a fait une Andrienne et une Périnthienne. »
- (27) (Exeunt rectoque ad Hiberum itinere contendunt...) *Confecit* prior iter Caesar. (Caes. *Civ.* 1.70.3)  
 « (Ils sortent et vont droit à l'Èbre...) Ce fut César qui *accomplit* la marche le premier. »

Tous les deux sont « perfectifs » en ce sens qu'ils expriment des procès accomplis. Comme G. Haverling (2010, p. 306) l'a montré, *fecit* en 26 — il s'agit de pièces de théâtre — représente un accomplissement (procès accompli « en » un certain temps) alors que *confecit* en 27 est un achèvement (procès achevé « à » un certain moment). Exprimer l'achèvement du procès, c'est la valeur de *con-* ici.

La théorie du préverbe perfectivisant a été énergiquement soutenue par les élèves d'A. Meillet, parmi eux, D. Barbelenet (1913). Cependant, ce dernier a le mérite d'avoir identifié des critères permettant de

lorsque l'artiste se considère comme l'auteur, ou l'imparfait ἐποίησεν lorsqu'il se voit à l'œuvre. Voir aussi J. Humbert (1960<sup>3</sup>, p. 143). Cf. ci-dessous, les exemples 44 et 50.

18. Pour les attestations de *perdico*, voir le *ThLL*, s. v. Pour *facio*, s. v., en particulier, 6.1.86, 10 ; le fait qu'il peut s'agir d'un emploi causatif (*faciendum curavit*) n'y joue aucun rôle.

19. K. van der Heyde a publié une série d'articles en français dans la *Revue des Études latines*, par exemple 1934, 12, p. 140-157.



déterminer la valeur perfective ou imperfective de tel ou tel verbe, notamment les expressions de temps et la conjonction *dum* « pendant que ». Il est alors le premier à avoir travaillé systématiquement avec des outils indispensables pour toute considération aspectuelle. K. Janáček (1936-1940) a poursuivi sa méthode — ses travaux ont le désavantage d'être rédigés en tchèque et d'être dispersés dans plusieurs volumes des *Listy filologické*. Il faut attendre Z. Vendler (1957) qui établira une typologie des procès et leur combinabilité avec des expressions de temps (section 1. ci-dessus).

Il est alors aisé de démontrer qu'un préverbe n'est pas forcément pourvu d'une valeur perfective. Les préverbes de même que les verbes simples peuvent être utilisés pour des procès qui durent pendant un certain temps ; cela est en particulier clair lorsqu'ils sont accompagnés d'une expression de durée (Pinkster 1983, p. 278). En (28), le préverbe *continuit* exprime un procès duratif, *contendit*, un procès répété. Nous reviendrons sur ce point pour la considération du parfait latin lui-même.

- (28) *Ariovistus his omnibus diebus exercitum castris continuit, equestri proelio cotidie contendit.* (Caes. Gall. 1.48.4)

« Arioviste, pendant tous ces jours-là, garda son infanterie au camp, livrant, par contre des combats de cavalerie quotidiens. »

La valeur de l'infinitif préverbe *exarescere* « dessécher », juxtaposé à *esse* « être » et à *florere* « fleurir » est imperfective (29). L'expression de temps que Varron utilise, *quindecim diebus*, indique « (pendant) quinze jours » (cf. 28) — la construction classique serait l'accusatif de durée *quindecim dies*. D'ailleurs, Varron ne dit pas que le blé doit être complètement desséché à la fin ; il dit qu'il arrive à sa maturité. L'infinitif *exarescere* y signifie « laisser évaporer l'humidité » ; en tchèque, on utiliserait l'imperfectif (secondaire) *vysychat*. La juxtaposition de *esse*, *florere* et *exarescere* témoigne du fait qu'ils sont tous les trois aspectuellement indifférents :

- (29) *Frumentum dicunt quindecim diebus esse in uaginis, quindecim florere, quindecim exarescere, cum sit maturum.* (Varro Rust. 1.32.1)

« Le blé, disent-ils, reste quinze jours dans la graine, met quinze jours à fleurir, quinze jours à sécher, avant d'arriver à sa maturité. »

Il n'y a pas de restrictions pour les verbes de phase non plus ; ceux-ci accompagnent des verbes simples de même que les préverbes : *coepit irridere me* (Plaut. Merc. 249) « il se met à se moquer de moi » et *pontem reficere coepit* (Caes. Gall. 7.35.7) « il se mit à rétablir le pont » suffiront pour illustrer ce point.

Les arguments introduits dans cette section à propos de la théorie du préverbe perfectivisant peuvent servir, *mutatis mutandis*, d'arguments contre ceux qui, récemment, ont envisagé de situer l'aspect verbal slave dans le domaine de l'aspect lexical, y compris certains slavisants (Bertinetto-Delfitto 2000, p. 213 et Filip 1999, p. 200, parmi d'autres). Un préverbe n'est pas nécessairement perfectif. Le comportement des préverbes latins montre clairement que, aspectuellement neutres, ils peuvent, tout comme les verbes simples, exprimer tantôt une activité, tantôt un accomplissement / achèvement. En tchèque, les perfectifs s'emploient pour les accomplissements / achèvements, les imperfectifs, pour les activités / états. Ils subissent alors des restrictions distributionnelles et ne sont pas interchangeables. Cependant, le locuteur a, dans une certaine mesure, le choix de la manière dont il présente tel ou tel procès (cf. section 6).

### 5.2. *L'opposition parfait vs. imparfait en latin*

Si A. Meillet s'est concentré sur les préverbes, d'autres chercheurs ont envisagé une opposition aspectuelle entre le thème du *perfectum* et celui de l'*imfectum*, en particulier, entre le parfait et l'imparfait<sup>20</sup>.

Dans des études modernes sur l'aspect, on a introduit une distinction entre le premier plan ou ligne narrative (« *foreground* ») et l'arrière-plan (« *background* »), à la suite de H. Weinrich (1964), qui permet de séparer les événements narrés des procès qui les accompagnaient (Comrie 1976, p. 3 et Hopper 1979). Les événements principaux forment une séquence qui reflète, généralement, l'ordre iconique de leurs occurrences. Les procès secondaires ne sont pas séquentiels ; ils co-occurrent avec les événements principaux, ils fournissent des explications, des commentaires, des descriptions... En outre, il est « assez commun de faire la distinction entre les temps appartenant à la ligne narrative et les temps relevant de l'arrière-plan au niveau de la morphologie verbale » (Hopper 1979, p. 216). C'est ainsi qu'on a, en français, le passé simple/composé (temps narratif) en face de l'imparfait (temps descriptif), et en latin, le parfait en face de l'imparfait. Cette distinction est considérée comme « aspectuelle » (Comrie 1976, p. 3) en ce sens que le parfait et l'imparfait sont, tous les deux, des temps du passé et la différence entre eux ne peut être temporelle.

En fait, une discussion similaire a déjà eu lieu parmi les slavisants à propos du vieux slave et du bulgare, on l'a vu. L'opposition entre le

20. Voir A. Szantyr (1972, p. 300). Pour la manière vague d'utiliser ce terme et le manque de critères d'identification de la valeur aspectuelle « perfective » et « imperfective » de telle ou telle forme verbale latine, voir H. Pinkster (1983, p. 278).

temps narratif (aoriste) et le temps descriptif (imparfait), qui s'applique à l'un des types de textes : la narration, n'est pas une opposition aspectuelle. C'est dans ce sens que des slavissants se sont prononcés, parmi eux, B. Havránek (1939), A. Dostál (1954, p. 598-599) et Y. Maslov (1984, p. 28). Ils ont pertinemment signalé que les deux systèmes peuvent se superposer : en vieux slave et en bulgare ; les langues slaves de l'ouest et de l'est ont éliminé entièrement la distinction temporelle en maintenant l'aspect seulement.

Pour revenir à l'opposition entre le premier plan et l'arrière-plan, B. Comrie (1976, p. 3, cf. p. 71) considère qu'en employant le passé simple en français, le locuteur envisage le procès globalement tandis qu'avec l'imparfait, le procès est pris dans son développement (30). Il ajoute que l'imparfait (*lisait*) et le progressif passé (*was reading*) servent à la description de la situation (arrière-plan) alors que *entered* et *entrai* sont proprement narratifs (premier plan). Cette approche est adoptée par certains latinistes, en particulier, pour défendre l'existence de la catégorie d'aspect en latin (Oldsjö 2001, p. 52-73 et Haverling 2010, p. 438<sup>21</sup>). À la série d'exemples cités par B. Comrie, nous pouvons ajouter celui en (31), introduit par G. Haverling (2010, p. 438) :

(30) Jean *lisait* quand j'*entrai*. / John *was reading* when I *entered*.

(31) *Cenabam* apud Seium, cum utrique nostrum *redditae sunt* a te litterae. (Cic. *Fam.* 9.7.1)

« Je dînais chez Séius, quand on nous a remis à l'un et à l'autre une lettre de toi. »

Cependant, les exemples précités (30) et (31) ne sont que des outils pédagogiques pour expliquer aux étudiants (anglophones ou francophones) ce qu'on entend par l'« aspect », comme B. Comrie (1976, p. 3, note 2) l'avoue lui-même. Ils représentent ce que les latinistes appellent « *cum inversum* », construction à valeur stylistique marquée parce qu'elle permet de créer un effet de surprise, de rupture, qui consiste à employer la conjonction « quand » avec le contenu propositionnel de la seconde proposition. Si nous renonçons à cet effet stylistique, c'est le premier contenu qui devient une proposition temporelle. En admettant l'existence d'une opposition aspectuelle entre l'imparfait et le parfait, *cenabam* (imparfait) devrait être employé pour le procès en cours (32) et *cenau* (parfait) pour un procès achevé. Tel n'est pas le cas : en réalité, dans une subordonnée, l'imparfait *cenabam* s'oppose non pas au parfait mais au plus-que-parfait *cenaueram* (33).

21. Il importe de souligner que nous ne cherchons nullement à infirmer la description de l'emploi du parfait et de l'imparfait présentée par G. Haverling (2010) ; nous essayons de montrer que la différence entre eux n'est pas aspectuelle.

On peut utiliser *cenauī* mais seulement s'il fait partie de la ligne narrative (34). À titre de comparaison, nous ajoutons les traductions en tchèque : le verbe imperfectif dans le premier cas, le perfectif dans le deuxième (parce que l'action est accomplie) ; les deux sont possibles dans le troisième cas : l'imperfectif ne se prononce pas quant à l'accomplissement du procès, le perfectif y insiste :

- (32) *Cum cenabam* apud Seium, ... redditae sunt a te litterae.  
 « Quand je dinais (tch. *večeřel*-IPFV) chez Séius, on nous a remis... une lettre de toi. »
- (33) *Cum cenaueram* apud Seium, ... redditae sunt a te litterae.  
 « Quand j'avais diné (tch. *navečeřel*-PFV *jsem se*) chez Séius, on nous a remis... une lettre de toi. »
- (34) *Cenauī* apud Seium, ... redditae sunt a te litterae.  
 « J'ai diné (tch. *večeřel*-IPFV *jsem* / *navečeřel*-PFV *jsem se*) chez Séius, on nous a remis... une lettre de toi. »

Deux points peuvent être tirés de cette démonstration : d'abord, dans la subordonnée en *cum*, l'imparfait s'oppose fonctionnellement au plus-que-parfait en ce sens que l'un exprime la simultanéité, l'autre, l'antériorité. Cela n'est pas une question d'aspect mais de temporalité relative. Si un locuteur français voit, dans l'emploi de l'imperfectif *večeřel jsem* en (32), la simultanéité avec le procès principal, et dans l'emploi du perfectif *navečeřel jsem se* en (33), l'antériorité — le tchèque ignore la temporalité relative —, c'est un effet secondaire produit par l'aspectualité de ces deux formes. D'un autre côté, on peut très bien envisager l'« aspect » imperfectif de *cenabam* et l'« aspect » perfectif de *cenauī* comme l'effet secondaire découlant du fait que le premier exprime la simultanéité et l'autre, un procès appartenant au premier plan de la narration.

Dans les débats sur l'opposition entre le parfait et l'imparfait, on oublie une chose importante : les propositions subordonnées et la temporalité relative. Il faudrait, en effet, exclure les subordonnées — ou tout au moins la plus grande partie d'elles — des considérations aspectuelles. Prenons, par exemple, une subordonnée complétive avec un verbe de volonté (35). Le locuteur latin a-t-il le choix d'exprimer des nuances aspectuelles ? Le verbe *occido* « tuer », télélique par excellence, mis au subjonctif imparfait, *occideret*, a-t-il la valeur aspectuelle perfective, ou imperfective ? Pour le locuteur latin, aucun choix ne s'offre : le subjonctif parfait *occiderit* est exclu après un temps du passé (*imperavit*) de même que le subjonctif présent *occidat* ; le subjonctif plus-que-parfait *occidisset* signifierait l'antériorité (exclue dans ce type de propositions complétives). Tandis que le locuteur latin est dépourvu de

choix, le locuteur grec peut employer l'infinif présent ou l'infinif aoriste : ἀγορεύειν ἐκέλευον « ils l'invitèrent à parler » et ἐκέλευον ἀγορεύσαι ὡς « ils lui demandaient de proclamer que »<sup>22</sup> ; le locuteur tchèque peut choisir entre *aby zabil*-PFV et *zabíjel*-IPFV (ce dernier, en particulier, après la négation).

(35) Voce clara imperavit, ut eum qui illum olearum ordinem intrasset occideret. (Cic. Caecin. 22)

« Il lui ordonna à haute voix de tuer quiconque franchirait cette rangée d'oliviers. »

La théorie de l'opposition aspectuelle entre le temps du premier plan et le temps de l'arrière-plan souffre d'un certain nombre de difficultés (Lindstedt 1985, p. 216), parmi elles, le fait qu'on restreint la distinction aspectuelle aux seuls textes narratifs : cela implique l'idée, difficile à admettre, que l'aspect devrait exister, principalement, pour architecturer un texte.

C'est en effet cela : l'opposition entre le temps narratif et le temps descriptif a trait à l'organisation du discours. En plaçant un procès au premier plan et un autre au second plan, le narrateur établit une hiérarchie entre eux. S. Mellet (1988 : 312) l'a saisi avec pertinence : « Le choix de l'une ou l'autre forme [le parfait ou l'imparfait] a des implications stylistiques et pragmatiques. Le locuteur hiérarchise les procès qui constituent la chaîne linéaire de son discours, il les met en relation les uns avec les autres. » Le domaine du passé est alors subdivisé en plusieurs plans : premier plan, second plan et plan antérieur. Hiérarchiser les procès passés est tout autre chose que faire un choix aspectuel. D'ailleurs, comme l'a signalé J. Černý (1970, p. 214), le système temporel d'une langue n'est pas nécessairement symétrique pour le passé et le présent/futur ; des langues présentent souvent une pluralité de prétérits pour un ou deux présents et/ou futurs. La théorie du premier plan vs. l'arrière-plan, au lieu de subdiviser la temporalité du passé, se réclame, à tort, de l'aspect pour expliquer l'existence d'une multitude de prétérits.

L'organisation d'un discours n'est la fonction primaire ni du parfait, ni de l'imparfait latins. Ils ont leurs signifiés propres : le parfait exprime un procès terminé au moment de la parole, pertinent ou non pour le présent ; l'imparfait exprime un procès passé en cours.

### 5.3. *Le parfait latin est aspectuellement neutre*

Les observations faites dans les sections précédentes (5.1 et 5.2) conduisent à considérer le parfait latin — de même que l'imparfait —

22. Hdt. 3.75.1 et 3.74.3, cité par H. Pinkster (1990/95, § 11.1.3).

comme aspectuellement neutre, comme l'a suggéré M. Kravar (1980, p. 8). Quels sont les indices de la neutralité aspectuelle du parfait ?

### 5.3.1. Une opposition non-systématique

H. Pinkster (1983, p. 296) s'est prononcé, à propos de la catégorie de l'aspect en latin, en ces termes : « *It is not necessary to introduce the category of aspect for which there is a little support in the tense system as a whole.* » Les critiques par F. Oldsjö (2001, p. 52-73), soutenant l'idée que le latin — comme toutes les langues indo-européennes — doit posséder l'aspect, sont peu convaincantes ; il y a plus important. Le mot-clé du débat est « système ». En grec, l'opposition entre le thème du présent et le thème de l'aoriste (et, dans une certaine mesure, le thème du parfait) traverse tout le système ; on la rencontre pour tous les modes, y compris l'impératif, et pour les formes verbo-nominales (infinitifs, participes). De même en slave, où l'opposition perfectif — imperfectif concerne en outre les noms verbaux en *-ní / -tí*. Postuler une différence aspectuelle en latin entre le parfait et l'imparfait se heurte à au moins deux difficultés. D'abord, la différence serait non-systématique parce que limitée à l'indicatif seul, employé dans les propositions principales et dans un texte narratif. C'est bien peu pour une *opposition aspectuelle*. Ensuite, le parfait ne s'oppose pas seulement à l'imparfait : dans un texte non-narratif (tel le dialogue), le parfait s'oppose au présent pour marquer un procès révolu, antérieur au moment de la parole : *facio* « je fais » / *fecit* « j'ai fait ». Au niveau modal, le parfait et l'imparfait n'entrent pas en opposition du tout, comme l'a montré M. Kravar (1980, p. 129, cf. 1975) : pour le « prospectif », le subjonctif présent s'oppose au subjonctif parfait (*faciam / fecerim*), pour le « rétrospectif », le subjonctif imparfait s'oppose au subjonctif plus-que-parfait (*facerem / fecissem*).

### 5.3.2. Le parfait est employé pour des procès duratifs

Le parfait latin est employé pour des procès non-duratifs autant que duratifs. C'est en effet le parfait (et non pas l'imparfait) qui est utilisé avec des expressions de durée (adverbes, accusatif ou ablatif de durée) et des expressions qui marquent la limite à partir de laquelle ou jusqu'à laquelle un procès a eu lieu (Torrego 1988 et 1989)<sup>23</sup>. L'imperfectif slave est de règle dans ces cas (Kravar 1980, p. 53 et 152).

23. F. Oldsjö (2001), nous le constatons avec étonnement, passe les exemples de ce type sous silence. Par exemple (p. 146), il cite le passage de César *Gall.* 1.48.4 (voir plus haut, l'exemple 28), pour montrer les différentes acceptions du verbe *contendo*.

- (36) *Ad horam nonam in ancoris exspectavit.* (Caes. *Gall.* 4.23.4)  
 « (César) *attendit* (serb.-cr. *čekao*-IPFV *je*) à l'ancre *jusqu'à la neuvième heure.* »
- (37) *Nam in senatu de Syphace diu deliberatum est.* (Cic. *Inv.* 2.105)  
 « Car *on a longuement débattu* au sénat à propos de Syphax. »
- (38) *Ibi cenauī atque ibi quieui in nauī noctem perpetem.* (Plaut. *Amph.* 732-735)  
 « C'est là-bas que *j'ai dîné* (rus. *užinal*-IPFV), là-bas que *j'ai dormi* (rus. *ležal*-IPFV), à bord, *pendant toute la nuit.* »

D. Barbelenet (1913, p. 76-94), qui s'est intéressé aux préverbes et non pas aux parfaits, a répertorié d'autres indices de la valeur imperfective du parfait latin, telle la conjonction *dum* au sens de « pendant que ». K. Janáček (1936, p. 216) a salué cette idée. Quelle est alors la différence entre *dum uixit* (39) et *dum uiuebat* (40) ? Aucune, du point de vue de l'aspect. Les deux ont une valeur imperfective. En grec, on aurait l'imparfait ξως ξζη (parmi d'autres, Xen. *Cyr.* 8.3.38), et non pas l'aoriste ξζησε.

- (39) *Vixit, dum uixit, bene.* (Ter. *Hec.* 461)  
 « Tant qu'il *a vécu*, il a bien vécu. »
- (40) *Te dum uiuebas, noueram.* (Plaut. *Truc.* 164)  
 « Tant que tu *as vécu*, je t'ai connu. »

La valeur imperfective du parfait découle parfois du contexte. On considérera les réponses parallèles de la femme de Xénophon et de Xénophon lui-même à la dernière question posée par Aspasia : Si leur voisine ou voisin avaient un meilleur époux ou une meilleure épouse, les préféreraient-ils ?

- (41) *Hic mulier erubuit... Atque hic Xenophon quoque ipse tacuit.* (Cic. *Inv.* 1.51-52)  
 « À cette question la femme *rougit*... À cette question Xénophon *se tut* aussi. »

Tandis que *erubuit* a une valeur perfective, *tacuit* est imperfectif : Xénophon a gardé le silence, il n'a pas répondu à la question posée. Si Cicéron avait voulu exprimer le fait que Xénophon a cessé de parler, il aurait employé *conticuit* (Haverling 2010, p. 462). La juxtaposition des procès imperfectifs *habitauit* et *aegrotauit*<sup>24</sup> par rapport à *mortuus*

24. Il n'y a aucune raison d'interpréter *aegrotauit* comme ingressif et de le traduire par « il est tombé malade ».

*est* perfectif en (42) va dans le même sens : les parfaits latins sont indifférents à l'aspect :

(42) *Apud hunc ille Romae habitavit, apud hunc aegrotavit, huius domi est mortuus.* (Cic. *Cluent.* 165)

« Vibius a habité à Rome chez lui (Plaetorius), il a été malade chez lui, il est mort dans sa maison. »

La question qui se pose est alors : pourquoi n'aurait-on pas l'imparfait pour un procès duratif inaccompli (cf. Wackernagel 2009, p. 198) ? Parce que l'imparfait exprime non pas une durée mais « un procès en cours qui n'a pas encore fini ou n'est pas arrivé à sa fin »<sup>25</sup>. *Tacebat* en (41) aurait en effet signifié « il était en train de se taire ». Un procès en cours est tout autre chose qu'un procès présenté dans son aspect inaccompli. A. Dostál (1954, p. 599) l'a vu avec pertinence : la « finitude dans le temps » (tch. *časová hotovost*) n'est pas la même chose que la perfectivité, et vice versa, la non-finitude et l'imperfectivité. En outre, « être en train de construire » vs. « avoir construit », pour prendre un verbe d'action, sont des faits extralinguistiques, et non pas des manières différentes de présenter le procès de construire. Ce trait sémantique de l'imparfait, « être en train », relève bien de la temporalité, et non pas de l'aspectualité. À preuve, les adverbes qui accompagnent l'imparfait sont de type *iam* « déjà » et *nondum* « pas encore ». Le sémantisme de l'imparfait latin, qui est une sorte de progressif du passé, convient alors bien aux descriptions, aux multiples occurrences d'un procès, aux événements parallèles, aux procès répétés dans le passé comme en 43, où on notera le numéral distributif *denos* « dix à chaque fois » et l'expression *in die* « par jour », et aux expressions de la simultanéité :

(43) *Ego ecfodiebam in die denos scrobes.* (Plaut. *Aul.* frg. 3)

« Je creusais dix fosses par jour. »

Le parfait latin marque « un procès qui a eu lieu avant le moment de la parole et qui est terminé<sup>26</sup> ». Nous en avons vu plusieurs exemples. La différence entre le parfait et l'imparfait peut être illustrée à l'aide de l'exemple suivant (44), cité par H. Pinkster (2015, § 7.30). Dans la préface à son *Histoire naturelle*, Pline mentionne le fait que les peintres avaient l'habitude d'accompagner l'ouvrage considéré comme inachevé d'une pancarte provisoire (cf. note 17 pour les faits grecs) :

25. C'est la définition de H. Pinkster (2015, § 7.30), voir aussi H. Pinkster (1990/95, § 11.2.1.1.4).

26. H. Pinkster (2015, § 7.18) ; voir également H. Pinkster (1990/95, § 11.2.1.1.5) sur l'opposition *scribebam uersum* et *scripsi uersum* (Prisc. *GL* II, 8.415).



- (44) (pingendi fingendique conditores) absoluta opera... pendenti titulo inscripsisse, ut APELLES FACIEBAT aut POLYCLITUS, tamquam *inchoata semper arte et imperfecta*... Tria... absolute traduntur inscripta ILLE FECIT.  
 « (les fameux créateurs de la peinture et de la sculpture) mettaient à des œuvres achevées une inscription suspensive, telle que APELLE ou POLYCLÈTE Y TRAVAILLAIT comme si l'art était une chose *toujours commencée* et toujours *inachevée*... Trois ont reçu une inscription définitive FAIT PAR UN TEL. » (Plin. *Nat. praef.* 26)

Dans certains cas comme celui-ci, l'opposition parfait — imparfait peut recouvrir l'opposition perfectif — imperfectif : *faciebat* « était en train de faire » est, aspectuellement, un procès non-accompli mais cela n'est qu'un effet secondaire<sup>27</sup>.

### 5.3.3. Les verbes d'état

Les verbes d'état représentent une catégorie particulière en raison de leurs propriétés sémantiques. Le latin dispose de couples réguliers parfait — imparfait : *fui* « j'ai été » — *eram* « j'étais », *habui* « j'ai eu » — *habebam* « j'avais », *uixi* « j'ai vécu » — *uiuebam* « je vivais », alors que le grec présente parfois du supplétisme (ἦν « il a été / il était » — ἐγένετο « il est devenu », cf. Napoli 2006, p. 191) et en slave, les perfectifs font souvent défaut. Les couples latins ont été interprétés comme une extension de la distinction aspectuelle aux verbes d'état (Haverling 2010, p. 455). Cependant, on peut se demander en quoi, concrètement, une telle différence aspectuelle consisterait. Prenons comme exemple le verbe *habito* « habiter » dénotant un procès duratif par excellence qui ne s'accomplit ni ne s'achève : on habite ou on n'habite pas (plus) ; en parlant d'un lieu, on ne commence ni on ne finit d'y habiter. Quelle différence aspectuelle serait entre *habitaui* « j'ai habité » et *habitabam* « j'habitais » ? Comparons l'exemple (42) avec celui en (45).

- (45) Mater mihi Samia fuit, ea *habitabat* Rhodi. (Ter. *Eun.* 107)  
 « Ma mère était de Samos ; elle *habitait* Rhodes. »

La différence entre eux réside dans le fait que le parfait *habitaui* fait partie de la ligne narrative (et implique que tel n'est plus le cas), l'imparfait *habitabat* est descriptif<sup>28</sup> ; leur valeur aspectuelle est la

27. Cet exemple avec *fecit* — *faciebat* n'est d'ailleurs pas simple à rendre en tchèque. Pour *fecit*, on aurait *namaloval*-PFV « a peint » pour les peintures. L'équivalent le plus exact de *faciebat* en 44 serait le présent (*na tom*) *pracuje*-IPFV « y travaille » pour exprimer que le procès n'est pas terminé ; l'imperfectif *maloval* ne peut être employé ici pour les raisons indiquées à propos de l'exemple 50.

28. Cf. H. Pinkster (2015, § 7.11), tableaux 7-9 et 7-10, sur la distribution de *iubeo*/*proficiscor* (premier plan) et *sum/habeo* (arrière-plan).

même, imperfective. On pourrait objecter que le grec peut utiliser un verbe d'état à l'aoriste dans cette situation. Une brève comparaison des formes attestées s'impose alors. Nous nous servons de la base de donnée Perseus Chicago et de la *Library of Latin Texts* (limitée à la période de l'Antiquité) pour montrer quelques données chiffrées concernant la 3<sup>e</sup> personne de l'indicatif singulier des verbes οἰκέω / *habito* « habiter » et ζῶω / *uiuo* « vivre » (tableau 1).

**Tableau 1.** Verbes d'états (nombres d'occurrences)

aoriste		imparfait		parfait		imparfait	
ᾤκησε	11	ᾔκει	61	habitauit	12	habitabat	20
ἔζησε	1	ἔζη	74	uixit	150	uiuebat	29
ἔβιωσε	8	(ἔβίου)	0				

Ces données montrent que ces verbes d'état, οἰκέω et ζῶω (auquel on ajoutera aussi βιόω « vivre »), sont employés, d'une manière prépondérante, à l'imparfait. Il est intéressant de faire remarquer qu'à une exception près, l'emploi des aoristes ἔζησε et ἔβιωσε résulte de la présence d'une expression de durée et il s'explique par le fait qu'il résume le fait de vivre (aoriste complexif). Dans le cas de ᾤκησε, cela se produit à deux reprises seulement ; cet aoriste apparaît enore une fois après ὥστε et le reste des occurrences proviennent de Pausanias. En latin, il n'y a pas une grande différence entre les formes *habitauit* et *habitabat* mais le nombre des formes *uixit* est largement supérieur du celui de *uiuebat*. En grec, la distribution des formes aoriste / imparfait correspond à ce qu'on attend pour un verbe d'état atélique, c'est-à-dire l'imparfait majoritaire et l'aoriste motivé ; en latin, c'est différent, surtout dans le cas de *uixit* / *uiuebat*. Nous proposons de voir dans ces paires parfait / imparfait des verbes d'état non pas des couples aspectuels (cf. Haverling 2010, p. 440-441) mais plutôt l'alignement du système paradigmatique sur les autres verbes, en particulier, les verbes d'action. Tout verbe latin forme alors le parfait et l'imparfait.

## 6. Le choix aspectuel

Les oppositions aspectuelles telles qu'on le connaît en grec et en slave impliquent un fait important : un choix<sup>29</sup>. Le locuteur a le choix d'employer, dans une situation donnée, l'une ou l'autre forme. En grec,

29. H. Pinkster (1990/95, § 11.1.3) mentionne ce fait très justement. Voir aussi C. Bache (1982, p. 67).

le choix entre le thème du présent (duratif) et le thème de l'aoriste (ponctuel) — que J. Humbert (1960<sup>3</sup>, p. 134 sq.) qualifie d'« opposition très vive » — se manifeste, entre autres, comme des « imparfaits surprenants » : des imparfaits qui apparaissent là où on attendrait des aoristes (cf. Napoli 2006, p. 66 et 196). C'est ce qui se passe souvent pour les verbes qui signifient « envoyer » et « annoncer » :

- (46) καὶ τριήρη εὐθὺς ἄλλην ἀπέστειλλον κατὰ σπουδὴν. (Thuc. 3.49)  
 « Ils envoyèrent aussitôt une autre trière, en toute hâte. »

À la différence de l'aoriste (ἀπέστειλαν), l'imparfait ἀπέστειλλον y est « riche de perspective des actes qui suivront cette initiative » (Humbert 1960<sup>3</sup>, p. 135). L'aoriste et l'imparfait peuvent se juxtaposer et appartenir tous les deux à ligne narrative, comme δῶκε et δίδου en (47). En outre, le choix entre l'aoriste et l'imparfait peut aussi être exploité dans la technique narrative (Buijs 2007) :

- (47) ὡς ἄρα φωνήσας δῶκε ξίφος ἀργυρόηλον ... Αἴας δὲ ζωστήρα δίδου φοίνικι φαεινόν. (Hom. Il. 7.303-305)  
 « Ces mots dits, il donne à l'autre une épée à clous d'argent... tandis qu'Ajax lui offre une ceinture où éclate la pourpre. »

Parfois, les deux temps, l'aoriste et l'imparfait, sont possibles ; comme le fait remarquer J. Humbert (1960<sup>3</sup>, p. 134 sq.), l'éditeur alexandrin Aristarque admettait à la fois l'aoriste ξείνισσε et ξείνιζε dans un vers d'Homère (Il. 6.174). Comparons encore deux impératifs, aoriste et présent, cités par C. Denizot (2011, p. 224), dans des emplois rapprochés :

- (48) βλέψον κάτω. — καὶ δὴ βλέπω. — βλέπε νῦν ἄνω. — βλέπω.  
 (Aristoph. Aves 175)  
 « Regarde en bas. — Eh bien, je regarde. — Regarde maintenant en haut. — Je regarde. »

Le locuteur a le choix entre l'impératif aoriste (βλέψον) et l'impératif présent (βλέπε), et il l'exploite. L'impératif aoriste présente le procès globalement en tant que ponctuel ; l'impératif le décompose, pour ainsi dire, pour le saisir de l'intérieur. Le locuteur tchèque obtiendrait une nuance similaire en employant le perfectif *podívej se*, qui insiste sur l'accomplissement, à côté de l'imperfectif *dívej se*. En même temps, il pourrait les invertir, employer le perfectif dans les deux cas, ou employer l'imperfectif dans les deux cas. Cela était vraisemblablement possible aussi en grec ancien.

Les locuteurs slaves ont, eux aussi, un grand choix concernant l'emploi des verbes perfectifs et imperfectifs. Un bel exemple du choix aspectuel est rapporté par O. Rassudova (1984, p. 15, emprunté

à Vinogradov) : dans un passage de *l'Idiot* (partie III, section 5)<sup>30</sup>, Dostoïevskij rapproche la vie humaine du fait de découvrir le Nouveau Monde — en ajoutant un peu plus loin que Christophe Colomb est mort l'ayant à peine vu et sans savoir, au fond, ce qu'il avait découvert. Dans cet exemple (49), on notera le verbe télique exprimant un achèvement, « découvrir », utilisé au perfectif *otkryt'* et à l'imperfectif (secondaire) *otkryvat'* dans une subordonnée temporelle. Le traducteur de la Pléiade, à qui nous avons par ailleurs emprunté la traduction française, a utilisé « quand il a été sur le point de la découvrir » pour rendre l'imperfectif *otkryval*. C'est inexact : la découverte du Nouveau Monde couvre aussi l'idée initiale, les préparatifs, la route, les difficultés affrontées... On notera également que l'imparfait fr. *quand il découvrait* est exclu pour rendre cet imperfectif ; en anglais, on peut employer le progressif *was discovering*.

- (49) O, bud'te uvereny, čto Kolumb byl sčastliv ne togda, kogda *otkryl* Ameriku, a kogda *otkryval* ee. (Dostoïevskij, *L'Idiot*, vol. 6, p. 396)  
 « Ah, soyez certains que ce n'est pas quand il a découvert (*otkryl*-PFV) l'Amérique, mais quand il a été en voie de la découvrir (*otkryval*-IPFV) que Colomb a été heureux. »

Nous avons vu dans la section 4.1 que les perfectifs expriment l'accomplissement d'un procès, à la différence des imperfectifs qui ne se prononcent pas quant à l'accomplissement. Il n'en résulte pas que tout procès achevé est au perfectif. Si des restrictions concernant les expressions de temps ne s'appliquent pas, on peut employer, pour des procès passés et évidemment achevés (50), un perfectif (*namaloval*) de même qu'un imperfectif (*maloval*) lorsqu'on veut, par exemple, mettre en relief un autre constituant (tel le sujet, voir Grepl-Karlík 1995, p. 318) :

- (50) Ten obraz *namaloval* / *maloval* Dan Šlosar.  
 ce-ACC tableau-ACC peindre-PST.PFV peindre-PST.IPFV Dan Šlosar-NOM  
 « Dan Šlosar a peint ce tableau. / C'est Dan Šlosar qui a peint ce tableau. »

L'imperfectif tchèque permet d'envisager un procès en tant que segmenté ou segmentable, composé de plusieurs étapes. C'est pour cela qu'un locuteur utilisera volontiers l'imperfectif (*vstával*) pour dire qu'il s'est levé de bonne heure (51). Il présente alors le procès, bien évidemment accompli, de l'intérieur, en suggérant qu'il se composait d'étapes (pénibles) ; le perfectif (*vstal*) ne ferait que constater

30. F. M. Dostoïevskij, *Idiot*, Sobranie sočinenij v pjatnadcati tomax, Leningrad : Nauka, 1988-1996 ; F. M. Dostoïevskij, *L'Idiot*, trad. et notes d'A. Mousset, Bibliothèque de la Pléiade 94, Paris : Gallimard, 1987, p. 479.

simplement le fait de se lever. Toutefois, nous préférons ne pas évoquer les notions de « subjectif » ou d'« objectif » à propos de la subtilité de ce choix.

(51) Dnes *jsem vstával*-IPFV v šest.

« Je me suis levé à six heures aujourd'hui. »

Ces quelques exemples permettent de montrer comment le choix aspectuel opère : le locuteur peut présenter un même procès de deux manières différentes, comme un achèvement / accomplissement ou comme une activité. Cela est toute chose que dans le cas de *feci* « j'ai fait » / *faciebam* « je faisais » où le locuteur exprime un procès terminé ou un procès en cours.

## 7. Conclusions

L'aspect est une catégorie récente. Issue des faits de langues slaves, elle a été appliquée à la description du verbe grec, puis du verbe latin pour être recueillie aussi par des études typologiques. Cependant, l'aspect souffre d'interférences et de confusions conceptuelles dont nous avons cherché à signaler les principales. Dans cette contribution, nous avons comparé les systèmes aspectuels du grec et du slave. Celui du grec ancien est un système aspecto-temporel pour lequel les notions « duratif » / « ponctuel » sont pertinentes. L'aspect slave est une catégorie lexico-grammaticale qui rend les oppositions « imperfectif » (ou « inaccompli ») / « perfectif » (ou « accompli »). La perfectivité (ou « terminativité »), qui est caractéristique du slave, découle du fait que le système aspectuel est issu des préverbes. En conséquence, les perfectifs slaves sont incompatibles (exception faite des cas particuliers) avec les expressions de durée, à la différence de l'aoriste grec. Cependant, il n'est pas nécessaire de chercher à ramener ces deux systèmes à un dénominateur commun ; dans les deux cas, on peut envisager et présenter un procès de « manières différentes », ce qui n'implique nullement que les procédés doivent être identiques.

La situation en latin est tout autre : les préverbes n'y rendent pas un verbe perfectif. La considération des critères aspectuels, telle combinabilité avec les expressions de temps, montre clairement que le parfait vs. l'imparfait ne recouvre ni l'opposition ponctuel vs. duratif, ni l'opposition perfectif vs. imperfectif. Dans certains contextes — puisque le parfait ne s'oppose pas seulement à l'imparfait, et vice versa — *feci* « j'ai fait » vs. *faciebam* « je faisais » traduit l'opposition entre « occurrence d'un procès » vs. « procès en cours ». Sa nature est temporelle, et non pas aspectuelle. Si l'imparfait latin est issu d'un ancien

progressif (Haverling 2010, p. 405-406), ce qui est vraisemblable, il n'y a jamais eu d'opposition aspectuelle entre *feci* et *faciebam*. Nous avons essayé de montrer en outre qu'il est important de distinguer entre la signification d'une forme verbale et l'effet de sens qui peut se produire dans un contexte. Pour revenir à la question de savoir s'il y a de l'aspect en latin, la réponse est affirmative : oui, le latin possède l'aspect lexical (*Aktionsart*) ; mais il ne présente pas d'indices de l'aspect verbal.

Olga SPEVAK  
Université de Toulouse 2  
spevak@univ-tlse2.fr

### Références bibliographiques

- BACHE Carl, 1982 : « Aspect and Aktionsart : Towards a semantic distinction », *Journal of Linguistics* 18, p. 57-72.
- BARBELENET Daniel, 1913 : *De l'Aspect verbal en latin ancien et particulièrement dans Térence*, Paris, E. Champion.
- BERTINETTO Pier Marco et DELFITTO Denis, 2000 : « Aspect vs. actionality : Why they should be kept apart », in Dahl Östen (éd.), *Tense and Aspect in the Languages of Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 189-226.
- BUIJS Michel, 2007 : « Aspectual differences and narrative technique : Xenophon's *Hellenica* and *Agésilas* », in Allan Rutger et Buijs Michel, *The Language of Literature*, Leyde, Brill, p. 122-153.
- COMRIE Bernard, 1976 : *Aspect : An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ČERNÝ Jiří, 1970 : « O vzniku a vývoji gramatických kategorií [La naissance et l'évolution des catégories grammaticales] », *Slovo a slovesnost* 31, p. 207-222.
- DE LA VILLA Jesús, 2014 : « Tense / Aspect », in Giannakis Georgios K. (éd.), *Encyclopedia of Ancient Greek Language and Linguistics*, Leyde, Brill.
- DENIZOT Camille, 2011 : *Donner des ordres en grec ancien : étude linguistique des formes de l'injonction*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- DOSTÁL Antonín, 1954 : *Studie o vidovém systému v staroslověnině* [Études du système aspectuel du vieux-slave], Prague, SPN.
- FILIP Hana, 1999 : *Aspect, Eventuality Types and Noun Phrase Semantics*, New York, Routledge.
- GEORGE Coulter, 2014 : *Expressions of Time in Ancient Greek*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GREPL Miroslav et KARLÍK Petr, 1995 : *Příruční mluvnice češtiny* [Grammaire pratique du tchèque], Brno, Lidové noviny.
- HAVERLING Gerd, 2000 : *On sco-verbs, Prefixes and Semantic Functions : A Study in the Development of Prefixed and Unprefixed Verbs from Early to Late Latin*, Göteborg, Acta universitatis Gothoburgensis.
- HAVERLING Gerd, 2010 : « Actionality, tense, and viewpoint », in Cuzzolin Pierluigi et Baldi Philip (éd.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, vol. 2, *Constituent Syntax : Adverbial Phrases, Adverbs, Mood, Tense*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 277-523.

- HAVRÁNEK Bohuslav, 1939 : « Aspect et temps du verbe en vieux slave », in *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, Genève, Georg [réimpression 1972, Genève, Slatkine].
- HEYDE, Klaas van der, 1926 : *Composita en verbaal aspect bij Plautus* [Les préverbes et l'aspect verbal chez Plaute], thèse, Amsterdam.
- HOLT Jens 1943 : *Études d'aspect*, *Acta Jutlandica* 15 (2), Copenhague, Munksgaard.
- HOPPER Paul J., 1979 : « Aspect and foregrounding in discourse », in Givón Talmy (éd.), *Discourse and Syntax (Syntax and Semantics, vol. 12)*, New York, Seminar Press, p. 213-241.
- HUMBERT Jean, 1960<sup>3</sup> : *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck.
- ISAČENKO Aleksandr, 1960 : « Slovesný vid, slovesná akce a obecný charakter slovesného děje [L'aspect verbal, l'action verbale et le caractère général du procès verbal] », *Slovo a slovesnost* 21, p. 9-16.
- JANÁČEK Karel, 1936-1940 : « Kapitoly o slovesném vidu u Plauta [Chapitres sur l'aspect verbal chez Plaute] », *Listy filologické* 63, 3/4 et 5/6, p. 213-232 et 358-368.
- JOHANSON Lars, 2000 : « Viewpoint operators in European languages », in Dahl Östen (éd.), *Tense and Aspect in the Languages of Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 27-187.
- KOPEČNÝ František, 1962 : *Slovesný vid v češtině* [L'aspect verbal en tchèque], Praha, Československá Akademie věd.
- KRAVAR Miroslav, 1975 : « L'aspect verbal en latin à la lumière d'oppositions distinctives », *Živa antika* 25, p. 52-61.
- KRAVAR Miroslav, 1980 : *Pitanja glogolskoga vida u latinskom jeziku* [Questions sur l'aspect verbal en latin], Skopje, Živa antika.
- LLT : *Library of Latin Texts*, base de données en ligne, Brepols.
- LINDSTEDT Jouko, 1985 : *On the Semantics of Tense and Aspect in Bulgarian*, Helsinki, University press.
- MASLOV Yuriy, 1985 : « An outline of contrastive aspectology », in Yuriy Maslov (éd.), *Contrastive Studies in Verbal Aspect in Russian, French, and German*, Heidelberg, J. Groos, p. 1-44.
- MAZON André, 1913 : « La notion morphologique de l'aspect des verbes chez les grammairiens russes », in *Mélanges offerts à M. Émile Picot*, Paris, E. Rakir, p. 343-367.
- MEILLET Antoine, 1897 : « De l'expression de l'aoriste en latin », *Revue de Philologie* 21, p. 81-90.
- MEILLET Antoine, 1902 : *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave I*, Paris, Bouillon.
- MEILLET Antoine et VENDRYÈS Joseph, 1948<sup>2</sup> : *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, H. Champion.
- MELLET Sylvie, 1988 : *L'Imparfait de l'indicatif en latin classique : temps, aspect, modalité : étude synchronique dans une perspective énonciative*, Paris, Société pour l'information grammaticale.
- MOUTON Charles, 1986 : *Aspects grecs, aspects russes : à la lumière des traductions modernes de textes anciens*, Paris : Les Belles Lettres.
- NAPOLI Maria, 2006 : *Aspect and Actionality in Homeric Greek : A Contrastive Analysis*, Milan : FrancoAngeli.
- OLDSJÖ Fredrik, 2001 : *Tense and Aspect in Caesar's narrative*, Uppsala, University press.
- PAILLARD Denis, 1979 : *Voix et aspect en russe contemporain*, Paris : Institut d'études slaves.
- Perseus Chicago*, <http://perseus.uchicago.edu/>
- PINKSTER Harm, 1983 : « Tempus, Aspect, and Actionsart in Latin », in Haase Wolfgang (éd.), *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* 2, 29 (1), Berlin, De Gruyter, p. 270-320.

- PINKSTER Harm, 1990/1995 : *Latin Syntax and Semantics*, Londres, Routledge ; édition revue et augmentée de *Sintaxis y semántica del latín*, Madrid, Ed. Clásicas, <http://perseus.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/navigate.pl?NewPerseusMonographs.19>
- PINKSTER Harm, 2015 : *The Oxford Latin Syntax*, Oxford, Oxford University Press.
- RASSUDOVA Ol'ga Petrovna, 1984 : *Aspectual Usage in Modern Russian*, traduit du russe par Gregory M. Eramian, Moscou, Russky Yazyk.
- RIJKSBARON Albert 2002<sup>3</sup> : *The Syntax and Semantics of the Verb in Classical Greek : An Introduction*, Amsterdam, J. C. Gieben.
- RUIPÉREZ Martín S. 1953 : *Estructura del sistema de aspectos y tiempos del verbo griego antiguo : análisis funcional sincrónico*, Madrid, Fundación Pastor de Estudios clásicos [trad. fr. *Structure du système des aspects et des temps du verbe en grec ancien : analyse fonctionnelle synchronique*, Paris, Les Belles Lettres, 1982].
- SCHWYZER Eduard et DEBRUNNER Albert, 1950 : *Griechische Grammatik, II. Syntax und syntaktische Stilistik*, Munich, C. H. Beck.
- SERBAT Guy, 1976 : « Les temps du verbe en latin : le parfait de l'indicatif actif », *Revue des Études latines* 54, p. 308-352.
- SMITH Carlota S., 1997<sup>2</sup> : *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer.
- SMITH Nancy, 1992 : « History of Czech verb classification from the 16<sup>th</sup> century up to Dobrovský », *Sborník prací Filozofické fakulty Brněnské univerzity*, A 40, p. 61-70.
- SMYTH Herbert Weir, 1920 : *A Greek Grammar for Colleges*, New York, American Book Company.
- SWART Henriëtte de, 2012 : « Verbal aspect », in Binnick Robert I. (éd.), *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*, Oxford, Oxford University Press, p. 752-780.
- SWIGGERS Pierre et WOUTERS Alfons, 2001 : « Philosophie du langage et linguistique dans l'Antiquité », in Haspelmath Martin *et al.* (éd.), *Language Typology and Language Universals I*, Berlin, De Gruyter, p. 181-91.
- SZANTYR Anton, 1972 : *Lateinische Syntax und Stilistik*, Munich, C. H. Beck.
- SZEMERÉNYI Oswald 1987 : « The origin of aspect in the Indo-European languages », *Glotta* 65, p. 1-18.
- ThLL : *Thesaurus Linguae Latinae*, 1900-, Leipzig, Teubner.
- TORREGO Esperanza, 1988 : « Distribución de los adverbios de frecuencia en latín », *Minerva* 3, p. 231-238.
- TORREGO Esperanza 1989 : « Restricciones de la categoría verbal aspecto sobre los elementos de duración en latín », *Minerva* 2, p. 259-278.
- Vallex 2.6 : *Valency Lexicon of Czech Verbs*, Lopatková Markéta *et al.*, <http://ufal.mff.cuni.cz/vallex/2.6/doc/home.html>
- VENDLER Zeno, 1957/1967 : « Verbs and times », in Vendler, Zeno, *Linguistics in Philosophy*, p. 97-121.
- WACKERNAGEL Jacob, 2009 : *Lectures on Syntax : With Special Reference to Greek, Latin, and Germanic*, Langslow David (éd.), Oxford, Oxford University Press [Vorlesungen über Syntax mit besonderer Berücksichtigung von Griechisch, Lateinisch und Deutsch, Basel, Birkhäuser 1920-1924].
- WEINRICH Harald, 1964 : *Tempus : Besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart, Kohlhammer.

SUMMARY. — *This article deals with verbal (or grammatical) aspect. It has a twofold objective: a comparison of perfectivity and imperfectivity in Ancient Greek and the Slavic languages, and a discussion of the category of aspect in Latin. The first aim is to show that the Greek*



*aorist does not always correspond to the perfective verbs in Slavic languages, as is often claimed. Perfective verbs are incompatible with expressions of duration and they do not match with the “complexive” aorist. Perfectivity and imperfectivity is not identical in these two aspectual systems. Whereas perfectivity in Greek has to do with the panoptic apprehension of a state of affairs, perfectivity of perfective verbs in the Slavic languages is linked with terminativity. The second aim is to examine the relevance of the category of aspect in Latin. The two main theories that have been proposed — one assuming a perfectivizing function of prefixes, another assuming an aspectual opposition between the perfect tense and the imperfect tense — suffer from a number of difficulties. There are arguments in favour of the aspectual neutrality of the verbal forms in Latin, in particular the fact that the Latin perfect is not restricted to terminative states of affairs but marks non-terminative ones as well. The Latin perfect expresses a completed event, the imperfect, an ongoing event. In some contexts, they may suggest some aspectual values; however, this is only a secondary effect.*

**RÉSUMÉ.** — *Tento příspěvek se zaměřuje na dvě otázky týkající se slovesného (gramatického) vidu: na srovnání perfektivity a imperfektivivity ve staré řečtině a ve slovanských jazycích a na existenci kategorie vidu v latině. Ukazuje, že dokonavá slovesa ne vždy odpovídají řeckému aoristu, jak se často tvrdí. Dokonavá slovesa jsou neslučitelná s výrazy délky trvání a nemohou vyjádřit totéž co řecký „komplexivní“ aorist. Perfektivita a imperfektivita nejsou v těchto dvou systémech totožné: perfektivita v řečtině spočívá v globálním pojetí děje, kdežto slovanská dokonavá slovesa evokují terminativitu. Pokud jde o kategorii vidu v latině, dvě hlavní teorie, které byly v této souvislosti navrženy — teorie o perfektivizujícím preverbiu a teorie o vidové opozici mezi perfektem a imperfektem —, lze snadno vyvrátit. Naproti tomu jsou argumenty ve prospěch vidové neutrality latinských slovesných tvarů, zejména skutečnost, že latinské perfektum není omezeno na telické situace, ale vyjadřuje i atelické.*